Communiqué de presse

Le 4 novembre 2026

Lycées normands : la Région juge incohérent le classement établi par le Ministère de l'Education Nationale

La consultation Agora « Lycéennes, lycéens, vous avez la parole » lancée par le Ministère de l'Education Nationale au cours du mois d'octobre a reçu plus de 100 000 contributions d'élèves. A l'issue, le Ministère a établi, sans aucun échange préalable avec les Régions, une liste de 200 lycées dont l'état du bâti serait jugé préoccupant par les lycéens, avec des travaux de rénovation à effectuer d'urgence selon le Ministère.

La méthode de recensement et de classement utilisée par le Ministère est dépourvue de sens et semble montrer une méconnaissance totale de la réalité des établissements et du fonctionnement réel au quotidien. Elle se limite à additionner le nombre de signalements sur la plateforme, sans tenir compte de la diversité des établissements et de leur contexte.

Cette méthode écarte de fait des lycées de petite taille (aux signalements moins nombreux), les lycées peu mobilisés ou les lycées dont les élèves seraient moins à l'aise avec l'usage du numérique. L'usage de ces résultats pour prioriser les rénovations se révèle profondément injuste pour tous les élèves pénalisés par les limites de la méthode.

En Normandie, 7 établissements sont ainsi identifiés par le Ministère : Jean Rostand (Caen), Fresnel (Caen), Charles de Gaulle (Caen), Jacques Prévert (Pont-Audemer), Léopold Senghor (Évreux), Lycée du Golf (Dieppe), André Maurois (Elbeuf).

A l'exception du Lycée Maurois d'Elbeuf, qui par ailleurs bénéficie de travaux de rénovation jusqu'en 2028, la réalité des lycées publics normands les plus marqués par le vieillissement ne concorde absolument pas avec la liste diffusée par le Ministère. Il n'y a par ailleurs eu aucune analyse contradictoire de l'état de ces établissements identifiés avec les services de la Région, ce qui montre la précipitation avec laquelle cette liste a été dressée.

La Région Normandie travaille à l'avenir de son patrimoine sur des bases autrement plus solides, et a depuis un an engagé un travail d'audit objectif, mené avec l'appui d'un prestataire spécialisé.

Encore en cours, cet audit montre dans ses premiers résultats que l'état du patrimoine bâti des lycées normands est dans un état globalement plus satisfaisant que la moyenne des Régions, et pour cause : depuis 2016, la Région Normandie a consacré 1,3 milliard d'euros à la réhabilitation, la (re)construction, la maintenance, l'équipement et l'entretien de 143 établissements publics répartis sur 137 sites, ainsi qu'aux équipements pédagogiques, aux mobiliers et aux

investissements numériques, dont le Pack Numérique Lycéen qui consiste à doter chaque lycéen d'un ordinateur.

En ajoutant à ces investissements la rémunération des près de 3 500 agents régionaux qui œuvrent au quotidien dans les lycées (dont 500 agents qui assurent les travaux de maintenance et de rénovation), la gestion du patrimoine, le transport public scolaire, le dispositif Atouts Normandie, la Région Normandie a consacré depuis 2016 plus de 5 milliards d'euros aux lycées normands.

La Région Normandie se classe ainsi 2e Région française en investissement par élève sur la période 2021-2025.

La Région Normandie continuera, dans les années à venir, d'assurer un fort niveau d'investissement dans ses lycées. Elle le fera sur la base d'une vraie connaissance de terrain de son patrimoine, en lien avec les établissements. La liste publiée en début de semaine par le Ministère de l'Education, sur la base d'une méthode incohérente, ne pourra pas orienter les choix portés par la Région, au risque de générer de nombreuses injustices pour les élèves et personnels éducatifs normands mal représentés par cette méthode. L'Education Nationale, contactée sur l'élaboration de ce classement, n'a pas été en capacité de fournir précisément les critères objectifs qui ont conduit à la conception de la liste mais a indiqué qu'il s'agissait d'abord d'un classement en fonction du nombre d'observations.

L'Etat oublie de signaler aussi que la Région investit massivement dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, en finançant l'ouverture de nouvelles grandes écoles et formations, en contribuant souvent à parité avec l'Etat aux grands investissements dans les universités et en finançant considérablement la recherche, alors que ces domaines relèvent théoriquement de la compétence exclusive de l'Etat. Ce dernier, défaillant sur ce sujet comme sur le reste, amène la Région à consacrer 400 millions d'euros à l'ESR sur la durée du mandat 2021-2028.

Contact presse :

Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41